

## **Procès-Verbal de la Réunion du Bureau du 02 octobre 2015 à Dijon**

Membres présents: Séverine BARDAUD, Thierry BARDAUD, Olivier GEORGES

Membre absent excusé : Régis PILLON

Réunion débute à 14h10

### 1) Bilan du Tournoi Inter Masters du 05 septembre 2015 =

#### • **Retours et bilan humain**

Thierry évoque d'emblée que les retours sont globalement positifs. Il y a une satisfaction par rapport au lieu ainsi que par rapport à l'ambiance.

On relève toutefois des problèmes de mobilisation au sein des autres masters/associations. Cela n'empêchera pas cette deuxième édition d'attirer plus de monde que lors de la première.

Au niveau de l'organisation, deux principales critiques : l'une en lien avec l'organisation matérielle, l'autre avec le déroulement.

Concernant l'organisation matérielle, Séverine estime que nous n'étions pas assez nombreux pour gérer l'organisation de l'événement (notamment avec les absences des membres du bureau).

Concernant le déroulement, il aurait fallu plus de temps pour gérer le calendrier des différentes compétitions.

Il y a une grande satisfaction pour le site de Charléty, jugé central et pratique. Dans l'hypothèse où il n'y aurait pas d'obstacle à leur niveau (notamment lié au changement d'interlocuteur), le site sera retenu pour la prochaine édition.

#### • **Bilan Financier**

Concernant le bilan financier, nous avons un solde débiteur ce jour de 331,08€. Nous demeurons toutefois dans l'attente d'une facture de la part de Charléty dont le montant est fixé à de 490€. Le bilan financier devrait donc être négatif à hauteur de 821,08 €.

Notre Association n'a pas réussi à trouver de partenaires pour cette deuxième édition.

Concernant les biens, l'Association dispose à présent de six jeux de maillots pour le football (3) et pour le basketball (3) ainsi que deux ballons de basketball et un de foot.

Les trophées ont été remis à l'université de Bourgogne, à la disposition du Master dont les étudiants ont participé aux différentes victoires.

- **Perspectives pour 2016**

Thierry note d'emblée que notre Association ne pourra organiser seul l'événement chaque année. Il y a un problème financier d'une part, logistique d'autre part.

Thierry propose une organisation commune avec un ou plusieurs Masters afin de limiter les risques à tous les niveaux. Il est toutefois essentiel que notre Association soit présente lors de chaque édition. Thierry confirme avoir entrepris des démarches dans ce sens.

Séverine et Olivier estiment que le mois de septembre n'est pas le mois idéal pour la tenue de l'événement. En 2016, il va être compliqué d'organiser l'événement en juin/juillet en raison de l'Euro de football.

Il est rappelé que la tenue d'une compétition de futsal à Charléty est impossible. Il faudra ainsi composer entre une salle et un terrain synthétique extérieur dans l'organisation de l'événement.

Il faudra vérifier la question relative à la buvette : le coût en lien avec les redevances, les moyens humains et matériels à notre disposition.

Notre Bureau fera prochainement la demande à nos membres si l'un d'entre eux souhaiterait rejoindre une commission d'organisation pour la prochaine édition. L'idéal serait d'avoir deux représentants pour chaque Association/Master organisateur.

## 2) Master 2 PJS et Laboratoire de Droit du Sport =

- **Point sur la promotion 2016**

Il y aura 19 étudiants dans la nouvelle promotion en raison d'un désistement probable (ndlr, pour rappel, le Master avait sélectionné 20 personnes pour cette nouvelle année universitaire).

Le Bureau se charge d'effectuer prochainement une demande pour obtenir les fiches de présentation de chacun ainsi qu'une demande en lien avec la question relative à l'adhésion à l'Association.

La nouvelle promotion aura un rôle actif dans l'organisation du colloque organisé par Cécile CHAUSSARD et Thierry CHIRON sur le dopage (fixé le 26 novembre prochain).

- **Point sur le Master 2 et sur le Laboratoire**

Le Bureau s'engage à relancer prochainement nos membres au sujet de la taxe d'apprentissage.

Pour l'année universitaire 2016, le Master 2 PJS a retenu trois nouvelles interventions d'anciens diplômés du Master. Les intervenants sélectionnés sont : Séverine BARDAUD (thème = les problématiques en droit social dans le monde amateur), Clément ANEX (les rapports entre organes déconcentrés et fédérations) et Jonathan PYCKE (droit comparé entre les droits du sport français et belge). Il est convenu que l'université prendra en charge les frais de transport et les frais de repas.

Le Laboratoire de Droit du Sport organise un colloque le 26 novembre sur le code mondial antidopage, à l'initiative de Cécile CHAUSSARD et Thierry CHIRON. Tous les anciens membres de l'Association pourront assister gratuitement audit colloque (seul le repas sera payant pour les membres).

3) Le Weekend de fin d'année =

- **Date**

Le Bureau a retenu les week-end suivants : les 4/5/6 décembre et 11/12/13 décembre.

Aucune date n'a été bloquée ce jour en raison des incertitudes liées à l'emploi de temps de Gérald SIMON. Nous pensons par ailleurs à Cécile CHAUSSARD pour la future remise de diplômes.

En raison desdites incertitudes, le Bureau ne s'est pas encore prononcé sur les événements sportifs.

- **Programme**

Nous nous mettons d'accord pour deux événements sportifs, l'un le vendredi soir et l'autre le dimanche. Le dîner aura lieu le samedi soir tandis que la remise de diplômes s'effectuerait dans la journée de samedi (l'heure serait fixée selon les disponibilités de la structure d'accueil).

Le Bureau souhaiterait dans l'idéal inclure une ou deux visite(s)/intervention(s) d'un ou plusieurs anciens le vendredi (matin et après-midi).

Concernant le lieu de la remise de diplômes, nous avons une option à la Fédération Française de Tennis de Table. D'autres pistes ont été évoquées (FFR, FFH, FFA, LFP, PSG, FFF, etc...) et il conviendrait de vérifier s'il y aurait une possibilité.

Concernant le restaurant du samedi soir, Séverine et Thierry souhaiteraient qu'on opte pour le restaurant sélectionné l'année dernière (ndlr, l'Atome Café – Paris 15).

Séverine souhaiterait que l'établissement propose des formules à moindre coût comme alternatives. Olivier est chargé de prendre contact avec le restaurant dans le courant du mois d'octobre pour une possible réservation pour quarante (40) personnes.

#### 4) Les Cafés Juridiques =

- **Pistes**

Olivier propose de reprendre contact avec Anne-Sophie POINTET afin de vérifier si les prochains cafés peuvent être organisés autour du thème proposée par notre membre : « le contrôle fédéral en matière de paris sportifs ».

Le représentant du Laboratoire serait Gérald SIMON (dans l'attente d'une confirmation de sa part) tandis qu'aucun nom n'a été évoqué au sujet de l'intervenant dit « professionnel ».

- **Organisation**

Le Bureau est d'accord pour l'organiser de nouveau à l'Indiana Café situé aux Halles (PARIS) avec une forme similaire à celle de l'année passée (viennoiserie + boisson chaude = 5€). La prise en charge sera totalement assurée par l'Association.

Séverine considère qu'il est plus opportun de l'organiser dans le même lieu en matière d'image et de communication.

Le Bureau reviendra vers les membres courant novembre afin de vérifier le cas échéant si certains anciens sont intéressés par l'événement (soit en qualité d'intervenant, soit dans l'organisation).

5) Divers =

- **Supports**

Thierry confirme que les deux nouvelles pages sur Facebook ont été créées avec succès, l'une pour l'Association et l'autre pour le Master 2.

Thierry confirme que de nouvelles mises à jour sont en cours sur le site.

- **Financement et Partenariats**

La nouvelle campagne d'adhésion sera lancée courant novembre. Le Bureau confirme le montant relatif à l'adhésion, soit dix (10) euros minimum. Le Bureau espère l'adhésion des membres du LDS pour cette nouvelle année.

Thierry évoque la question des partenariats pour la remise de diplômes. Il y aurait toujours l'offre proposée par droitdusport.com ainsi que d'autres pistes (l'ouvrage réalisé par le Laboratoire de Droit du Sport a été évoqué).

Concernant les partenariats, Olivier évoque la prise de contact avec l'assureur ALLIANZ. Séverine rappelle enfin que la constitution d'un dossier de demande de subventions a peu de chances d'aboutir en raison de notre faible implication dans la ville de PARIS.

L'idée d'un retour à DIJON n'est pas à exclure.

- **Elections**

Elles sont prévues en avril, au moment du Gala de fin d'année.

Le Bureau vérifiera auprès des membres si certain(e)s sont susceptibles d'être intéressé(e)s.

Fin de la réunion à 15h20.

Thierry BARDAUD  
Président de l'Association

Olivier GEORGES  
Secrétaire de l'Association